



IOM International Organization for Migration  
OIM Organisation Internationale pour les Migrations  
OIM Organización Internacional para las Migraciones

DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION  
ATELIER D'INTERSESSION SUR

**LE RENFORCEMENT DU ROLE DE LA MIGRATION DE RETOUR  
DANS LES EFFORTS DE DEVELOPPEMENT**

7 – 8 juillet 2008

**DOCUMENT DE TRAVAIL**

Le thème dominant du Dialogue international sur la migration (IDM) de 2008 est “La migration de retour : défis et opportunités”. L’atelier intitulé “*Renforcement du rôle de la migration de retour dans les efforts de développement*” sera le deuxième atelier IDM de 2008, à la suite de l’atelier “*Gestion de la migration de retour*”, qui s’est tenu à Genève en avril.<sup>1</sup> Le premier mettait surtout l’accent sur la gestion du retour dans le contexte plus large de la migration internationale, en évoquant les tendances et les modalités du retour et en s’attachant à désigner les principaux problèmes et défis politiques. Il a offert l’occasion d’explorer la situation particulière et les besoins d’assistance des groupes vulnérables de migrants s’efforçant de retourner dans leur pays et a prêté plus particulièrement attention aux situations survenant lorsque le séjour dans le pays de destination n’est pas autorisé ou lorsque l’autorisation a expiré. Par conséquent, le deuxième atelier ne s’attardera pas sur ces aspects.

Le but de ce deuxième atelier est de compléter les débats en explorant les effets de la migration de retour sur le développement<sup>2</sup>. Plus spécifiquement, il vise à recenser les politiques prometteuses et les instruments de programmation susceptibles de faciliter et d’encourager les retours et d’en renforcer le potentiel de développement. Il est un fait admis que le retour ne produit pas automatiquement un effet positif sur le développement – c’est ce que l’on voit dans les cas de retour à grande échelle dans des communautés dont les ressources sont déjà sollicitées à l’excès – et que, pour que la migration de retour produise des effets positifs, il s’agit de bien prendre en considération ses effets néfastes possibles et d’y répondre efficacement.

**Migration de retour – un élément à part entière de l’équation migration/développement**

La migration est devenue un élément déterminant du contexte social, économique et politique caractérisant l’ère de mondialisation et de mobilité que nous connaissons aujourd’hui. Bien que le retour soit une phase importante du processus migratoire et constitue un élément critique d’une politique efficace de gestion des migrations, ses différents aspects et ses liens avec le développement commencent seulement à recevoir l’attention qu’ils méritent. Ces dernières années, on a vu naître un intérêt grandissant pour l’exploration de la dynamique et des liens entre la migration de retour et le développement, non seulement de la part des Etats, mais aussi de nombreux acteurs nationaux et

<sup>1</sup> L’agenda et le document de travail de cet atelier, de même que la plupart des présentations faites par les orateurs, sont disponibles sur le site web de l’OIM à l’adresse <http://www.iom.int/idmreturnmigration>.

<sup>2</sup> Voir dans le feuillet joint en annexe les définitions de travail des différents types de retour.

internationaux, parmi lesquels des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des associations de migrants et des acteurs du secteur privé.

Si la migration de retour offre le potentiel d'apporter aux pays d'origine et de destination des avantages sociaux, macro-économiques et micro-économiques substantiels, évaluer précisément la contribution de la migration de retour au développement d'un pays ou d'une communauté donné(e) est une tâche complexe et malaisée. La nature et l'étendue des effets du retour sur le développement dépendent de différents facteurs, parmi lesquels l'environnement social, politique, juridique et économique dans lequel il s'effectue. En outre, la volonté des migrants d'apporter leur contribution, et celle des communautés concernées de la recevoir sont l'une et l'autre des conditions indispensables à la maximisation des avantages que peut offrir la migration de retour. D'autre part, le potentiel de développement des différents types de retour peut varier (le retour volontaire par rapport au retour forcé, ou le retour temporaire par rapport au retour définitif). Il serait utile de disposer de meilleures données nationales, régionales et mondiales sur les flux de migration de retour, sur le nombre et les caractéristiques (niveau de qualification, compétences, âge, sexe, statut familial, etc.) des migrants qui rentrent dans leur pays d'origine pour favoriser la compréhension des relations unissant la migration de retour et le développement.

### *De la perte au gain de capital humain*

Pour réaliser les objectifs du développement, il importe à la fois de réduire les pertes de capital humain nécessaire aux pays d'origine et d'en atténuer les effets néfastes autant que faire se peut. Les pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs critiques comme la santé et l'éducation suscitent une inquiétude particulière. Lorsqu'il y a émigration de main-d'œuvre qualifiée et qu'il s'agit d'une émigration de longue durée ou définitive, cela signifie pour les pays d'origine la perte de l'investissement original qu'ils font dans l'éducation et la formation des personnes ayant choisi d'émigrer. L'émigration peut aussi avoir pour effet d'éclaircir les rangs des travailleurs dynamiques et inventifs qui sont disposés à prendre des risques et possèdent l'esprit d'entreprise, parmi d'autres qualités, ce qui peut affaiblir le potentiel de développement futur des pays d'origine. Il est cependant reconnu que l'emploi outremer présente aussi de nombreux aspects positifs pour les pays d'origine et pour les migrants eux-mêmes, notamment dans la mesure où il allège la pression qui pèse sur l'emploi, favorise un apport de devises, crée des réseaux d'affaires et de commerce et offre aux migrants des opportunités de développement personnel et professionnel qui, sans cela, ne leur seraient sans doute pas offertes.

Qu'elle soit temporaire ou définitive, la migration de retour peut contribuer à réduire les effets négatifs de l'exode de capital humain pour les pays d'origine. Ceux-ci peuvent en retirer avantage sous deux formes : en récupérant le capital humain que représentent les migrants et en tirant parti des qualifications et des ressources nouvelles qu'ils ont acquises durant leur séjour à l'étranger. La mesure dans laquelle la migration de retour peut entraîner un gain supplémentaire en remplaçant la perte de capital humain par la circulation de ce capital est une importante question qui reste toutefois à explorer.

La migration de retour peut non seulement reconstituer et enrichir le capital humain des pays d'origine, mais elle peut aussi contribuer au transfert de technologies et de savoir-faire scientifique, technique et économique, tout en favorisant les échanges politiques, sociaux et culturels. En outre, la circulation de capital humain peut amener avec elle de nouvelles méthodes de production et de fourniture de services dont bénéficieront les pays d'origine. En termes généraux, la migration de retour – qu'elle soit virtuelle ou physique, temporaire ou définitive – peut contribuer à favoriser l'innovation et à déclencher des processus d'apprentissage.

Les pays de destination peuvent renforcer les avantages du retour en adoptant des politiques créant des conditions favorables et en mettant sur pied des mécanismes institutionnels destinés à éviter la sous-exploitation des travailleurs migrants et à permettre que ceux-ci acquièrent de nouvelles compétences durant leur séjour à l'étranger, de telle façon qu'à leur retour, ils jouissent d'un savoir-faire qui soit au moins équivalent à celui qu'ils possédaient avant d'émigrer. Par exemple, moyennant une approche

efficace de la reconnaissance des compétences dans le pays d'accueil, il est possible d'employer un travailleur migrant au mieux de ses aptitudes et de ses connaissances et, si possible, de le mettre en mesure de les perfectionner.

Les pays d'origine peuvent aussi envisager les politiques et les programmes en coopération avec les pays de destination de manière à faciliter un transfert efficace et utile de compétences, permettant aux migrants de contribuer de façon positive au développement socio-économique de leur pays d'origine dès leur retour. A titre d'exemple de ces mesures conjointes susceptibles d'amplifier les effets de la migration de retour sur le développement et d'aider à relever les défis que pose la reconnaissance des qualifications, on peut citer les diplômés bénéficiant d'une reconnaissance commune ou les programmes interuniversitaires permettant aux candidats migrants des pays d'origine de poursuivre des études à l'étranger et d'acquérir des qualifications qui feront d'eux des travailleurs plus productifs à la fois pour le pays d'origine et pour le pays de destination. Ces types d'initiatives à l'une et l'autre extrémité de la chaîne migratoire offrent le potentiel de favoriser en particulier les retours temporaires et la migration circulaire et de garantir la capacité des migrants à travailler de façon productive sur les deux marchés du travail.

### ***Contributions financières des migrants qui rentrent au pays***

D'autres avantages macro-économiques potentiels de la migration de retour peuvent venir de l'afflux de capitaux et des investissements productifs rendus possibles par les travailleurs rentrés au pays. En effet, il est fréquent que les migrants retournent dans leur pays avec leur épargne et d'autres ressources. En termes généraux, le volume de l'épargne et le type d'investissement que font les travailleurs rentrés au pays peuvent dépendre de leurs caractéristiques propres (niveau de qualification, âge, sexe, etc.), mais aussi de la formule de retour choisie. Sous l'action d'un effet multiplicateur, ces investissements peuvent créer des emplois aux niveaux local et national, ce qui est par exemple le cas des travailleurs indiens spécialistes de la TI rentrant dans leur pays. Il vaudrait la peine d'examiner dans quelle mesure l'épargne des travailleurs qui rentrent au pays compense la perte des transferts de devises qu'ils effectuaient avant leur retour.

Etant donné que cette épargne est faite de fonds privés, les mesures visant à encourager les migrants à épargner durant leur séjour à l'étranger et à renforcer les effets de cette épargne sur le développement doivent prendre la forme de systèmes incitatifs. Au nombre des options possibles, on peut citer la création d'opportunités concrètes et de véhicules d'investissement de nature à susciter l'intérêt des travailleurs rentrés au pays, visant notamment à la création de micro-entreprises.

### **Mesures de nature à faciliter les retours et à en accroître les effets sur le développement**

Les politiques gouvernementales dans les pays d'origine et de destination qui ciblent directement ou affectent indirectement les travailleurs qui rentrent dans leur pays et les candidats au retour peuvent sensiblement influencer l'incidence des retours sur le développement. Ces politiques et ces mesures doivent être vues comme faisant partie des efforts déployés aux fins de favoriser le développement et non comme pouvant se substituer à des efforts plus globaux dans ce sens. Par ailleurs, les avantages de la migration de retour pour les pays d'origine dépendent des conditions politiques et économiques ainsi que de la stabilité sociale. Il convient de noter que les politiques et les mesures visant à favoriser les retours seront d'autant plus efficaces qu'elles prendront en compte les "facteurs d'incitation" qui avaient été à l'origine de la décision d'émigrer.

Si, dans la majorité des cas, les retours s'effectuent de façon spontanée, les gouvernements des pays d'origine et de destination peuvent mettre sur pied des politiques facilitant et encourageant les retours, et propres à accroître les effets qu'ils peuvent produire sur le développement. Par exemple, il se peut que les migrants désireux de regagner leur pays d'origine ne disposent pas des ressources financières et de l'organisation nécessaire pour planifier leur retour et leur réinsertion économique et sociale au pays. En procurant à ces migrants un soutien financier ou autre, pouvant prendre la forme de conseils ou d'un soutien psychosocial par exemple, non seulement on les aide à rentrer chez eux, mais on

favorise en outre leur réinsertion et leur contribution au développement. Il importe que ces politiques et ces systèmes incitatifs s'effectuent en tenant compte des spécificités propres aux deux sexes, car les intérêts et les préoccupations des hommes et des femmes ne coïncident pas toujours.

Les pays d'origine peuvent eux aussi tenter d'attirer les candidats au retour et de maximiser leur potentiel d'aide au développement par une politique systématique de diffusion d'informations sur les opportunités d'emploi et les programmes de soutien – par exemple au moyen de l'Internet –, par la reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger, par des offres d'accréditation des travailleurs rentrés au pays en qualité de formateurs ou de consultants dans les écoles, les administrations et le secteur privé, et par l'encouragement de l'esprit d'entreprise à l'échelle locale, tirant parti de leur expérience et de leur savoir-faire. Dans les situations faisant suite à des crises ou à des urgences, des programmes de retour et de réintégration soigneusement mis au point peuvent mettre les migrants rentrés au pays, quel que soit leur niveau de qualification, en mesure de contribuer sensiblement au développement et à la reconstruction des sociétés, des communautés et des mécanismes institutionnels. C'est particulièrement vrai par exemple des travailleurs rentrés au pays qui se sont perfectionnés pendant leur séjour à l'étranger, notamment en tirant parti des offres de formation et d'éducation qui n'auraient pas pu leur être offertes dans leur pays d'origine.

Les migrants peuvent aussi être encouragés à regagner leur pays d'origine à titre temporaire pour offrir une assistance à court terme dans des domaines prioritaires comme la santé, l'éducation, le génie civil, l'agriculture et la finance. De nouvelles initiatives prometteuses, parmi lesquelles le programme de Migrations pour le développement en Afrique (MIDA) de l'OIM, sont garanties d'un suivi dans ce domaine. Il importe d'offrir toute une palette de possibilités concernant la durée des retours, car la volonté des migrants de rentrer dans leur pays dépend en grande partie des mesures que les gouvernements peuvent avoir prises ou non pour leur garantir d'être réadmis dans les pays d'accueil et ne pas mettre en péril leur statut légal et social existant, ni les prestations de sécurité sociale dont ils jouissent dans les pays d'accueil.

Les mesures politiques censées remédier aux obstacles sur lesquels bute la transférabilité des pensions de retraite et autres avantages sociaux sont importantes en ce sens qu'elles influent positivement sur la décision des migrants de retourner dans leur pays dès lors qu'ils envisagent un retour définitif. L'absence d'un mécanisme efficace de transférabilité des pensions peut se révéler être un important facteur dissuasif, et, dans les cas où les migrants choisissent néanmoins de retourner dans leur pays, il peut en résulter une moindre autonomie pour eux-mêmes et les membres de leur famille. En conséquence, les mesures garantissant la transférabilité des pensions de retraite sont importantes dans la mesure où elles facilitent et renforcent en même temps les effets de la migration de retour sur le développement.

Dans les cas où la réinsertion des travailleurs rentrés au pays ne se fait pas bien, le potentiel de développement du retour s'en trouve limité. A cet égard, des programmes de réintégration efficaces et portant sur l'ensemble des aspects concernés peuvent certainement aider. Ainsi, les personnes rentrées au pays peuvent être aidées à trouver un emploi dans lequel elles puissent mettre à profit leurs compétences et l'expérience acquises à l'étranger. La formation professionnelle, l'équipement professionnel, l'aide à la création de micro-entreprises et d'autres formes d'assistance ciblées ont également un rôle à jouer en l'occurrence.

Les liens unissant les migrants à leur pays d'origine sont des facteurs critiques à prendre en considération dans l'équation du retour. Les politiques visant à renforcer et maintenir les liens des migrants et de leurs descendants avec le pays d'origine peuvent contribuer à ce que les diasporas entretiennent le désir d'œuvrer en tant qu'agents du développement des pays d'origine. Parmi les moyens que peuvent envisager les pays d'origine pour maintenir le lien avec leur diaspora, on peut citer l'amélioration des efforts de prise de contact avec les migrants dans les pays de destination et le renforcement du sentiment d'appartenance que l'on peut obtenir, entre autres, en offrant aux membres de la diaspora l'occasion de prendre part aux processus politiques qui se déroulent dans leur pays d'origine. Les politiques qui tendent à faciliter la mobilité des migrants et des personnes à leur charge

entre les pays d'origine et les pays hôtes contribuent non seulement à maintenir les liens entre les diasporas et les pays d'origine, mais jouent en outre un rôle clé en facilitant plus directement la migration de retour. De telles politiques passent par exemple par l'octroi de la double nationalité et par la délivrance de visas à entrée multiple, de permis de travail, de permis de séjour, etc.

Les pays d'origine peuvent également envisager d'utiliser les outils des secteurs économiques et financiers pour promouvoir l'épargne des migrants et créer des formules et des véhicules d'investissement dans lesquels canaliser les transferts de devises et l'épargne des rapatriés, comme l'industrie, l'éducation, le développement de l'infrastructure et la création de petites et moyennes entreprises. Dans la mise au point de tels outils, les décideurs politiques devront prendre en considération les besoins et les intérêts des différents groupes de migrants et de rapatriés.

Pour amener les travailleurs rentrés au pays à y investir, il est essentiel de pouvoir compter sur un environnement crédible en matière d'investissement – un environnement caractérisé par la bonne gouvernance, la stabilité économique et la transparence des règlements des institutions financières. Par conséquent, en parallèle avec la création de systèmes incitatifs visant à orienter l'épargne des rapatriés vers des formes de placement susceptibles de se répercuter positivement sur le développement, il s'agit de déployer de sérieux efforts pour créer un environnement politique, financier et juridique sain, qui permette de stimuler l'investissement et d'autres formes d'apport en capitaux. Si des mesures spéciales visant les rapatriés, telles que les services de création d'entreprises, les régimes d'exonération d'impôt sur les investissements et les termes et conditions préférentielles pour l'octroi de prêts sont parfois envisagées pour encourager les rapatriés à investir et s'engager dans des activités économiques à leur retour au pays, il faut bien voir qu'elles peuvent apparaître comme préférentielles et discriminatoires à l'égard de la population restée au pays, et qu'elles sont par conséquent sujettes à controverse. Il appartient donc aux divers gouvernements de peser le pour et le contre des différents types de politiques, et de se prononcer en conséquence. Par ailleurs, de nombreux pays d'origine ne peuvent compter que sur une infrastructure peu développée, qui ne permettrait peut-être pas d'appuyer la mise sur pied de certaines formes d'entreprise. C'est pourquoi il est de la plus haute importance de développer l'infrastructure du pays de façon à la rendre attrayante dans une optique d'investissement, tant aux yeux des personnes qui rentrent au pays qu'à ceux des investisseurs étrangers, de manière plus générale.

### **Faire en sorte que les retours servent la cause du développement – les partenariats multipartites**

Les partenariats multipartites, que ce soit à l'échelle purement locale, nationale, régionale ou internationale, sont d'importants moyens permettant de tirer le maximum de profit des avantages qu'a à offrir la migration de retour en termes de développement. C'est par le biais de ce type de partenariat que les préoccupations et les défis que rencontrent les migrants eux-mêmes et les pays d'origine peuvent être pris en compte, que des mesures politiques peuvent être façonnées sur mesure en fonction des besoins, et que l'on peut créer un environnement propice au développement.

Au niveau national, la coordination à l'intérieur des Etats entre différents organes gouvernementaux et à différents niveaux de compétence revêt un caractère essentiel pour l'adoption de politiques globales compatibles entre elles et pour leur mise en œuvre efficace. Qui plus est, la consultation et la coopération entre Etats jouent un rôle essentiel en ce sens qu'elles permettent de s'assurer que les politiques adoptées par les pays hôtes et les pays d'origine non seulement facilitent les retours mais aussi aident à en maximiser les avantages pour le développement. Idéalement, cette consultation et cette coopération devraient faire intervenir des strates multiples au sein des gouvernements, à savoir les instances locales, municipales et nationales. Le dialogue informel et l'échange d'informations revêtent une importance essentielle pour ce qui est de s'assurer que toutes les parties sont bien conscientes des problèmes qui se posent et des domaines dans lesquels les partenariats doivent produire leur action. Les processus consultatifs régionaux (PCR) sur la migration constituent d'importantes plates-formes de dialogue et d'exploration de nouveaux secteurs de coopération dans la perspective d'un renforcement du volet consacré au développement dans les différents types de

migration de retour, comme la Conférence régionale sur la migration dans les Amériques et le Dialogue d'Abou Dhabi pour les pays asiatiques d'origine et de destination.

Les partenariats coordonnés entre les diasporas, les travailleurs migrants et les associations de villes natales, les milieux d'affaires et le secteur privé, les organisations de la société civile, et les organisations nationales et internationales, revêtent une importance tout aussi cruciale. Les diasporas peuvent contribuer au développement des pays d'origine par différents moyens – les rapatriements de fonds, l'investissement, les activités entrepreneuriales, le transfert de compétences et de connaissances acquises –, et par l'encouragement des échanges politiques, sociaux et culturels entre pays d'origine et pays de destination. Par exemple, les diasporas peuvent jeter des ponts et faciliter la compréhension et la coopération entre pays d'origine et pays d'accueil tout en contribuant à mettre au point des programmes qui servent au mieux les intérêts de leur communauté dans le but de renforcer le développement dans les pays d'origine. C'est pourquoi il importe de promouvoir des mécanismes consultatifs efficaces, des partenariats et des formules de coopération entre les diasporas et les pays d'origine et d'accueil, de telle sorte que ces mêmes diasporas ne soient pas considérées comme de simples instruments, mais comme des partenaires dont les intérêts et les préoccupations sont pris au sérieux. Les gouvernements peuvent mener ce processus d'instauration d'un climat de confiance en créant l'espace institutionnel approprié pour dialoguer avec les diasporas, comme cela s'est fait dans le cas des Dialogues avec la diaspora mis sur pied par l'OIM dans les principaux pays hôtes, tout en appuyant la création de réseaux de migrants et en respectant leur autonomie.

Au côté des diasporas, les associations de travailleurs migrants et de villes natales peuvent jouer un rôle actif dans la mise en place d'un réseau virtuel entre les diasporas et les communautés dont elles sont issues. De tels réseaux peuvent aider à partager les informations, les connaissances, les idées et d'autres formes de savoir-faire, ce qui peut rendre nettement plus facile la réinsertion des travailleurs rentrant au pays.

Un autre groupe important d'acteurs capables d'amplifier les avantages économiques de la migration de retour sont les entités du secteur privé, à la fois dans les pays d'origine et dans les pays de destination. Les rapatriés qui ont accès à des organismes financiers et à des milieux d'affaires fiables dans leur pays d'origine sont plus susceptibles de placer leur épargne dans des formes d'investissement productif, ce qui profite à l'économie dans son ensemble. En outre, les entreprises dans les pays de destination peuvent contribuer à la mise en valeur des ressources humaines par l'investissement dans des universités publiques dans les pays d'origine. Créer des stratégies incitatives et des opportunités d'investissement dans des opérations commerciales, entrepreneuriales ou autres, est quelque chose que l'on peut faire plus efficacement en collaboration avec des parties prenantes pertinentes de la société civile, la communauté des bailleurs de fonds et le secteur financier.

Les organisations internationales et non gouvernementales, ainsi que les groupements de la société civile tels que les réseaux de la diaspora et les associations professionnelles, peuvent aider à passer en revue les préoccupations des rapatriés, notamment sous l'angle de la sexospécificité, et à suggérer des initiatives et des programmes de politique générale permettant d'y répondre.

Les organisations internationales ont en outre un rôle important à jouer dans l'instauration et le renforcement de partenariats entre gouvernements et dans le développement des capacités des Etats à faciliter et gérer la migration de retour de manière concertée. Il s'agit là d'un domaine d'activité prioritaire de l'OIM à l'échelle de la planète, s'accordant avec plusieurs éléments de la stratégie qu'elle a récemment adoptée. Le partenariat interagences est souvent une manière efficace de mettre les ressources en commun et de renforcer les programmes et les initiatives en matière de retour et de réintégration des travailleurs qui rentrent au pays.

### **Les perspectives**

L'attention mondiale qui se focalise aujourd'hui sur la migration et le développement crée une fenêtre d'opportunité devant permettre d'explorer plus complètement les relations entre la migration de retour

et le développement. Cet atelier offrira l'occasion aux membres de l'OIM et aux autres parties prenantes d'examiner plus en profondeur la manière et la mesure dans lesquelles la migration de retour peut contribuer au développement, moyennant le recensement et l'échange des politiques, des pratiques efficaces et des initiatives de nature à renforcer le rôle de moteur du développement que peut jouer la migration de retour. Les opportunités et les défis qui peuvent se présenter dans ce domaine seront recensés aux fins de déterminer dans quelle mesure ils peuvent être satisfaits ou gérés moyennant une coopération renforcée entre toutes les parties prenantes concernées.

## ANNEXE

### Choix de définitions<sup>3</sup>

**Migration de retour** – Il faut entendre par migration de retour celle qui ramène une personne à son pays d'origine ou à son lieu de résidence habituel, généralement au terme d'un séjour d'une année au moins à l'étranger. La migration de retour peut être volontaire ou forcée. Elle inclut le rapatriement librement consenti.

**Retour physique** – On entend par retour physique le mouvement ou la réinstallation géographique d'une personne entre le pays hôte et son pays d'origine ou son lieu de résidence habituel. Le retour physique peut-être soit permanent soit temporaire ; il peut en même temps avoir un caractère volontaire ou forcé.

**Retour virtuel** – Le retour virtuel est un phénomène relativement nouveau désignant la réinstallation fictive, c'est-à-dire non physique, d'une personne entre le pays hôte et son pays d'origine ou son lieu de résidence habituel. Il renvoie pour l'essentiel au transfert de compétences et de connaissances des migrants à leur pays d'origine ou à leur lieu de résidence habituel tandis qu'ils restent physiquement présents dans le pays hôte. A titre d'exemple, on peut citer le cas des migrants qui, tout en résidant dans un pays étranger, participent à un programme d'enseignement à distance en faveur d'étudiants de leur pays d'origine, comme dans le cadre du programme de renforcement de capacités intitulé "Migrations pour le développement en Afrique (MIDA) de l'OIM", faisant appel au retour virtuel de migrants pour dispenser une éducation de niveau supérieur aux étudiants de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi.

**Retour définitif** – Le retour définitif désigne la réinstallation physique – voulue comme définitive – entre le pays hôte d'un migrant et son pays d'origine ou son lieu de résidence habituel. Dans cette catégorie de retour, lorsque les migrants sont de retour dans leur pays d'origine ou dans leur lieu de résidence habituel, ils s'efforcent habituellement de se réinstaller et de reprendre place dans la communauté, et ne tentent pas forcément d'émigrer à nouveau vers ledit pays hôte, si ce n'est pour du tourisme ou des affaires.

**Retour temporaire** – Le retour temporaire est la formule inverse du retour définitif, en ce sens que les migrants regagnent leur pays d'origine pour une durée de temps limité, sachant qu'il leur est loisible d'émigrer à nouveau. Le retour temporaire s'inscrit également dans le contexte de la migration circulaire, qui désigne les allés et venues répétées des migrants entre le pays hôte et le pays d'origine.

**Retour volontaire** – Le retour volontaire est le choix que fait une personne de regagner son pays d'origine, un pays de transit ou un pays tiers, en pleine connaissance de cause et de son plein gré, ce qui suppose l'absence de toute mesure de coercition. On peut classer les retours volontaires en deux catégories: *les retours spontanés*, dans lesquels n'interviennent ni les Etats ni d'autres acteurs nationaux ou internationaux; et *les retours volontaires assistés*, dans le cadre desquels les intéressés bénéficient du soutien financier et/ou logistique (en plus d'une aide à la réintégration dans certains cas) de la part d'un Etat ou d'un autre intervenant national ou international.

**Retour forcé** – Le retour forcé est celui qui concerne les personnes rapatriées de force par les autorités gouvernementales, selon les procédures nationales en vigueur, vers le pays d'origine, un pays de transit ou un pays tiers lorsque l'intéressé ne quitte pas le pays par ses propres moyens ou avec l'aide d'un Etat ou d'un autre intervenant national ou international avant l'expiration du délai fixé pour le retour en vertu d'un acte administratif ou judiciaire lui faisant obligation de quitter le pays.

---

<sup>3</sup> On voudra bien noter que les définitions qui sont ici données dans le contexte de la migration internationale de main-d'œuvre ne s'imposent en aucune façon et ne doivent servir qu'à clarifier les concepts et à mieux faire comprendre les différentes formes du retour. Elles ne valent ici qu'en complément du présent document et ne doivent donc pas être citées comme présentant la position officielle de l'OIM.